

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W21-619996

60819

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 69839		Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	TARIK KHATAR
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0661052139		Total des frais engagés :	
		Dhs	

Autorisation CNDF N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Dr. Ahmed LAKLALECH Médecine Générale Hay Lamia Bloc 6 - N°2 bis Hay Mohammadi-Casablanca	
Tél: 05 22 62 81 36	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint K'HATAR TARIK
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	CASA
Signature de l'adhérent(e) :	Le : 14/03/2021

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

Nº W21-619996

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
Nom de l'adhérent(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/03/2021	g	1/12000		INP : 0910911140 Dr.Ahmed LAKLAECH Médecine Générale Hay Lamia Bouskoura N°2 dis Hay Laklalech Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DES MÉDICALES Dr. BENSATI Manal 36, AV. Chouhada H.M. GNAOUI TÉL: 05 22 82 82 85</i>	18/03/2021	B600+PT	700,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

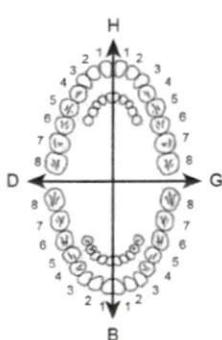
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed LAKLALECH
Médecine Générale
Ancien Médecin des Hôpitaux Publics
Hay Lamia, Bloc 6 N° 2 Bis
Hay Mohammadi - Aïn Sebaâ
Casablanca
Tél. : 05.22.62.81.38

الدكتور أحمد لقلالش
الطب العام
طبيب سابق بالمستشفيات العمومية
حي لمياء، بلوك 6 الرقم 2 مكرر
الحي المحمدى - عين السبع . الدار البيضاء
الهاتف : 05.22.62.81.38

Casablanca, le

14/03/2021

J. KHATAR TARIK

Relevé de Mme MARYN GS

↓
LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél.: 05 22 62 82 82

L. C.R au temps n° 1
NIVUS dans COV2

Dr. Ahmed LAKLALECH
Médecine Générale
Hay Lamia - Bloc 6 - N° 2 Bis
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél. 05 22 62 81 38



مختبر درب السلطان للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DERB SULTAN
الدكتور محمد التويمي بن جلون
DOCTEUR MOHAMMED TOUIMI BEN JELLOUN
PHARMACIEN BIOLOGISTE LAUREAT DE L'UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD DE LYON (FRANCE)

21031820471 – Mr KHATAR Tarik

MOLECULAR BIOLOGY (RT-PCR-COVID-19)

Specimen	NASOPHARYNGEAL
PCR Indicator	SCREENING
Result	THIS IS AN ATTESTATION CONFIRMING THAT THE ABOVE PCR TEST IS NEGATIVE.

Interpretation notes:

Method: Detection of Sars-CoV-2 was performed by Real Time Polymerase Chain Reaction (RT-PCR).

Patient specimen was treated as follow:

RNA was extracted using MagPurix® automated Nucleic Acid Extraction system.

Extracted RNA was amplified using GeneProof® Real Time PCR kit for the detection of COVID-19, in a BioNeer Exicycler×96 thermal cycler.

Interpretation :

This assay is qualitative detection of COVID-19 virus . The new identified variants can be detected by the GeneProof® kit.

Both positive and negative controls for the tested virus showed expected results, excluding false positive result.

A negative result indicates the absence of COVID-19 virus in the specimen.

A positive result indicates the presence of COVID-19 virus in the specimen.

A negative result may not rule out current or future infection .Please correlate with clinical findings and repeat if necessary.

NB : The PCR kit used allows also the detection of the new identified variants of SARS-CoV-2.

مختبر درب السلطان للتحاليل الطبية
الدكتور محمد التويمي بن جلون
Laboratoire D'ANALYSES MEDICALES DERB SULTAN
Docteur MOHAMMED TOUIMI BEN JELLOUN
425, Bd Mohamed VI, 3ème Etg - Casablanca
Tél : 05.22.81.59.36 - Fax : 05.22.81.59.40



مختبر درب السلطان للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DERB SULTAN
الدكتور محمد التويمي بن جلون
DOCTEUR MOHAMMED TOUIMI BEN JELLOUN
PHARMACIEN BIOLOGISTE LAUREAT DE L'UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD DE LYON (FRANCE)

Enregistré le : 18-03-2021
Prélevé le : 18-03-2021
Edité le : 19-03-2021

Mr KHATAR Tarik
Né(e) le : 25-03-1973 Sexe : M
Réf : 21031820471
Prescripteur: Tél :
Correspondant : ESSAADA Fax : 05.22.61.30.40

BIOLOGIE MOLECULAIRE

(RT_PCR_covid_19)

Nature de prelevement
Indication PCR

Nasopharyngé
Dépistage

Code National

661 052
139

Provenance

res 32 apptlrdc gh 10 fadaat el mohit ouled azzouz
nouaceur casa

Résultats

NEGATIF: Absence de l'ARN SARS-CoV 2

Interprétation :

Méthode de détection : La détection du Sars-CoV-2 a été réalisée par amplification en chaîne par polymérase en temps réel (RT-PCR).

Etapes :

L'ARN du virus est extrait du prélèvement réalisé (nasopharyngé ou autre) par un extracteur automatique. L'automate utilisé est le MagPurix®.

Cet ARN est amplifié via RT-PCR . le nombre de cycles d'amplification nécessaire permettant la détection du virus par un kit de RT-PCR COVID-19 GeneProof® détermine la positivité du prélèvement. L'automate utilisé est le BioNeer Exicycler 96.

Interprétation :

Il s'agit d'une analyse qualitative pour la détection du virus responsable du COVID-19 (Sars-CoV-2).

Les contrôles positifs et négatifs pour ce kit ont montré les résultats attendus, excluant ainsi tout risque de faux-positif.

Un résultat négatif signifie l'absence du virus dans le prélèvement.

Un résultat positif signifie la présence du virus dans le prélèvement.

Un résultat négatif n'élimine pas une actuelle ou future infection, d'autant plus si elle est à sa phase initiale. En cas de signes clinique, un deuxième prélèvement doit être réalisé à quelques jours d'intervalle.

NB: Le kit de PCR utilisé permet également la détection des nouveaux variants du SARS-COV-2 jusque la identifiés.

مختبر درب السلطان للتحاليل الطبية
الدكتور محمد التويمي بن جلون
Laboratoire D'ANALYSES MEDICALES DERB SULTAN
Doctor Mohammed TOUIMI BEN JELLOUN
425, Bd. Mohamed VI, 3ème Flr - Casablanca
Tél : 05.22.61.30.40 - Fax : 05.22.61.30.40

Page 1 sur 2



LABORATOIRE ESSAADA

ANALYSES MEDICALES

DR. BENSAID MANAL

MEDECIN BIOLOGISTE DIPLOMEE D'ETUDES SPECIALES EN IMMUNOLOGIE
HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - BIOCHIMIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

FACTURE

CASABLANCA Le 18 Mars 2021

Nom : Mr KHATAR TARIK

Sur ordonance du Docteur

Prélèvement : 15 DH

Total TTC : 700.00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SEPT CENTS Dirhams et 00 Cts

BILAN :

COVID par PCR = B600

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél.: 05 22 62 82 82

LABORATOIRE ESSAADA
Analyses Médicales
Dr. BENSAID Manal
206, Av. Chouhada H.M - Casa
Tél.: 05 22 62 82 82